

# Départ du maire de Saint-Épiphane

Lundi 6 mars, il fait tempête à ne pas mettre son chien dehors. J'apprend à la radio que notre bon maire va démissionner, à un moment donné! À cette nouvelle, le temps semble s'améliorer.

Résumons son parcours à la mairie, à l'élection de 2005 sa feuille de présentation est parfaite, si bien que son adversaire, aujourd'hui conseiller, semble être un jeune à la maternelle. Je le rencontre pour la première fois pour signer ma mise en candidature et je lui demande les priorités de la municipalité. Il me parle du réservoir d'eau qui sainte. Ça fait plus de 25 ans qu'il est comme cela et après 5 ans il en parle encore. Il faut dire que cet équipement arrive à la fin de sa vie. En arrivant à la maison, j'ai dit à mon épouse : « J'espère que l'on va pas le regretter. »

À la séance de décembre, le procès-verbal ne fait aucunement mention de résolution pour la nomination de personnes aux différents comités; entretemps j'avais signé des chèques à la société habitation. Il avait la résolution pour le comité exécutif qui n'est pas appropriée pour un conseil comme le nôtre. En assemblée spéciale non réglementaire, il a voulu faire adopter le budget qu'il avait fait seul. En janvier les conseillers ont étudié à fond le budget.

À la séance de janvier, avec l'aide de 4 conseillers, j'ai fait adopter 7 résolutions pour que le conseil soit opérationnel et légal : abolir l'exécutif, nommer les personnes sur différents comités, engager le personnel de la voirie d'hiver avant de les payer,

tenir une réunion préparatoire du conseil, demander une formation des élus. À cette même soirée, on a voté pour deux résolutions opposées, soit de payer des gens avant de les engager et de les engager avant de les payer. J'ai consulté les archives dernièrement, il me semble que les différences aient été arrondies pour confondre les historiens; ce n'était pas le souvenir que j'en avais. J'ai même été présent à la réunion du conseil de février en regardant la télévision chez moi.

En prenant des informations, j'ai découvert des choses bizarres, contraire à mes valeurs, une personne ma dit « M. Lebel protégez-vous ». Cela fait réfléchir. C'est pourquoi j'avais décidé de démissionner. Il me fallait une raison valable, un confrère conseiller et agriculteur me la fournit à la fin janvier.

Quel héritage nous a-t-il laissé? C'est sûr qu'avant d'être élu, la municipalité a été orpheline quelques mois à la suite du départ pour maladie de la directrice générale et de la démission de son adjointe. Le personnel avait été comblé avant les élections. En février, j'ai démissionné suivi de deux autres, pour des raisons autres que les miennes. Il y a eu le départ du directeur général par intérim en février et au début de l'été le responsable de la voirie et son adjoint démissionnaient. Il y a présentement quatre permanents à la voirie, trois à l'administration en plus de la responsable loisir et famille et agente au développement économique.

Pour démontrer qu'il n'était pas gestionnaire, il a augmenté le budget de 2006 de 130 000 \$ d'un coup sans dégager de surplus importants, c'est 520 000 \$ en quatre ans, 1 040 000 \$ en huit ans, ainsi de suite pour l'éternité. En plus il y a eu des augmentations annuelles dues à l'inflation. Le budget de 2011 est de 65 400 \$ de plus que 2010, c'est 385 954 \$ de plus que celui de 2005. Fini les chiffres.

C'est sûr qu'il a modernisé les équipements : camion à neige, pick-up, pépinière, location d'un souffleur. Les vieux équipements rouillent dans la cour.

Dans l'Épiphanois de décembre et de février dernier, il écrivait ses projets : réfection de la salle de quilles fermée depuis cinq ans en un centre multifonctionnel (on veut faire la même chose avec l'église), construire un centre de loisir multifonctionnel, déménagement du garage municipal (une bâtisse de cinq panneaux dont le sol est sûrement contaminé) ce sont des équipements que

l'on possède déjà, en plus chaffer tous ces bâtiments à la biomasse. Il semble que des conseillers soient favorables à cela.

Que dire de la transparence, un mot à la mode (dire ce qui fait notre affaire). Il dit qu'on n'a pas de dettes. C'est faux on a 53 000 \$ plus le camion avec 30 000 \$ de mise de fonds, il doit rester près de 150 000 \$. Au sujet de la plainte logée en 2006, le conseil n'a pas été blâmé; ce qu'il ne dit pas, c'est que ça doit être lui qui l'a été pour avoir passé trois contrats sans avoir informé le conseil. Le conseil n'a pas été informé que la comptabilité n'avait pas été faite pendant plus de deux mois à l'automne 2005, je l'ai appris par hasard par le comptable. Combien de choses ont été cachées?

Se pourrait-il qu'il avait du mépris, que nous étions des inférieurs, nous les gens de Saint-Épiphane ?

Le maire va partir, vive le maire.

**Gérald LeBel**  
Saint-Épiphane

## Regroupement à Notre-Dame-des-Neiges

J'étais présent à la réunion du conseil municipal de Notre-Dame-des-Neiges lorsque quatre conseillers sur six, ont rejeté la résolution de faire une analyse de la situation en ce qui concerne un regroupement des municipalités de Trois-Pistoles et de Notre-Dame-des-Neiges.

Comme citoyen de Notre-Dame-des-Neiges, j'étais en faveur de cette analyse. Selon moi, elle m'aurait permis de connaître les éléments actuels, essentiels et nécessaires à une prise de

décision éclairée sur un sujet si important pour l'avenir de notre milieu. Messieurs et Mesdames les conseillers qui ont voté contre cette analyse, vous m'avez privé, en tant que citoyen, du droit d'être informé. Encore aujourd'hui, je me sens comme un citoyen du tiers-monde qui n'a pas son mot à dire. La décision finale, concernant un tel sujet, revenait à l'ensemble des citoyens.

**Denis Pelletier**  
Notre-Dame-des-Neiges